

FÉVRIER 2026 | VOL. 70

# Fière

de son histoire

**JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-DAMASE**



SAINT-DAMASE

**1<sup>ER</sup> VERSEMENT DE TAXES**

Page 13

**OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ  
CAMP DE JOUR – SOCCER**

Page 20



**Sébastien Beauregard**  
Représentant commercial indépendant  
des produits de marque Pioneer  
Cell. : 450 501-0185  
sebastien.beauregard@plantpioneer.com

**Daniel Beauregard**  
Cell. : 450 278-0853  
daniel.beauregard17@gmail.com

250 rang d'Argenteuil  
Saint-Damase, QC J0H 1J0  
Agri-Beauregard Inc



**Rénovation FR**  
DE PORTES ET FENÊTRES

Francis Roy, propriétaire

Fabrication & vente de portes  
et fenêtres de qualité

234, Rg Saint-Louis, St-Damase  
Permis RBQ : 8102-8326-00  
Fax : 450 797-8958 **450-797-3950**



**J-DENIS CHOQUETTE**  
TRANSPORT  
DEPUIS 1968 SINCE  
ST-DAMASE • QC

191 rue St-Laurent, St-Damase, Qc. J0H 1J0. Tél : (450)797-2202  
Planif@jdchoquettetransport.com. J-Denis Choquette Transport Inc.



**OTOBOX** Ghislain Loiselle  
Propriétaire

**Garage J.D. Brodeur Inc.**  
208, rue Principale  
St-Damase, Qc J0H 1J0  
Tél. : 450 797-3388 / Téléc. : 450 797-2486  
gjbrodeur@hotmail.com

Alignement  
Freins / Injection  
Direction / Antirouille  
Silencieux / Suspension  
Air climatisé / Traction avant  
Mise au point / Entretien préventif  
Entretien remorque  
Entretien camion lourd  
Mécanique générale  
Automobiles / Camions



**Dépanneur Chez Vic**  
Station-service, casse-croûte, dépanneur

Marc Beauregard, prop.  
26, Principale  
St-Damase  
Québec J0H 1J0  
Tél. : 450 797-3980

**Réfrigération  
Climatisation St-Damase**

RBQ : 5672-8959-01

Climatiseur mural  
Thermopompe murale

- Vente et installation
- Réparation et entretien
- Estimation gratuite

Paul Darsigny Cell. : 450 223-0713



**CONSTRUCTION  
LUC DESROCHERS**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

INDUSTRIEL - COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL  
**450 278-2458**  
RBQ 8332-5167-06

**La Griffons Dor**  
Diplômée de Canin Mode 2007

**Toilettage** 

Pour chiens  
Prix : à partir de 55 \$

**Rabais de 5\$ à 10 \$  
pour nouveaux clients**

Amélie Blais  
676, rang Double  
St-Pie, QC J0H 1W0  
450 772-5797



Esthétique Facial Épilation à la cire  
Électrolyse Soins des pieds

Certificats-cadeaux disponibles

**450 797-2162** 197, rue Principale Saint-Damase Heures d'ouverture  
Mardi au vendredi de 9 h à 20 h

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Maire:** Monsieur Pierre-Luc Barré  
maire@st-damase.qc.ca

### Conseillers:

- #1 District électoral du Clocher: Monsieur Guy Leroux
- #2 District électoral des Parcs: Monsieur Maxime Darsigny
- #3 District électoral de la Mairie: Madame Joémie Guimond
- #4 District électoral de la Montagne: Monsieur Vincent Beauregard
- #5 District électoral des Horizons verts: Monsieur Francis Lacasse
- #6 District électoral de la Yamaska: Monsieur Georges Trépanier

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

## BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone: 450 797-3341

Courriel: info@st-damase.qc.ca

### Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi: de 8 h 30 à 12 h

## SERVICE DES INCENDIES

### URGENCE SEULEMENT 9-1-1

## SERVICE DES PERMIS ET CERTIFICATS

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone: 450 797-3341 # 4004

Courriel: inspection@st-damase.qc.ca

### Heures d'ouverture:

Sur rendez-vous

## SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone: 450 797-3341 # 4013

Courriel: loisir@st-damase.qc.ca

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone: 450 797-3341 # 4010

Courriel: biblio@st-damase.qc.ca

### Heures d'ouverture:

Lundi: 17 h 30 à 19 h 30

Mardi: 9 h 30 à 11 h 30

Mercredi: 13 h à 19 h 30

Jedi: 16 h à 19 h 30

Samedi: 10 h à midi

## Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le mois dernier a été riche en activités et en initiatives à Saint-Damase! Nous tenons tout d'abord à souligner le succès de la Fête de l'hiver, organisée par notre équipe des Loisirs le 30 janvier dernier. Merci à tous ceux qui y ont participé et contribué à créer une ambiance conviviale et chaleureuse malgré le froid!

Alors que l'hiver continue, nous vous rappelons l'importance de la prudence et de la sécurité routière, particulièrement dans les zones scolaires. Avec les trottoirs désormais bien déneigés, nous encourageons tous les citoyens et enfants, à les utiliser pour leurs déplacements et à veiller à la sécurité de tous.

Du 16 au 20 février, nous avons célébré la Semaine de la persévérance scolaire. C'est l'occasion de rappeler à nos jeunes l'importance de continuer de se dépasser et de persévérer dans leurs apprentissages, un message que nous soutenons pleinement en tant que municipalité.

Enfin, le conseil tient à souligner la Journée de la promotion de la santé mentale positive, qui aura lieu le 13 mars. Prenons tous un moment pour réfléchir à notre bien-être, soutenir ceux qui en ont besoin et promouvoir une attitude positive au quotidien.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement envers notre communauté. Continuons ensemble à faire de Saint-Damase un endroit sûr, actif et rassembleur pour tous!

Pierre-Luc Barré,  
Maire de Saint-Damase

## SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 20 janvier 2026 à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Joémie Guimond et messieurs les conseillers, Guy Leroux, Maxime Darsigny, Vincent Beauregard, Francis Lacasse, Georges Trépanier, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre-Luc Barré, maire.

Est également présente, Madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

### PRÉAMBULE

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie le quorum et souhaite la bienvenue.

#### R 2026-01-06

##### 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour qui accompagnait la convocation, les membres du conseil renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Lacasse, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE

#### R 2026-01-07

##### 1.2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 DÉCEMBRE 2025, 22 DÉCEMBRE 2025 ET DU 12 JANVIER 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2025, des séances extraordinaires tenues le 2 décembre 2025, 22 décembre 2025, le 12 janvier 2026 à 19 h et à 19 h 30, ont été remises à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maxime Darsigny, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte les procès-verbaux des séances tenues le 2 décembre 2025, 22 décembre 2025 et le 12 janvier 2026, tels qu'ils apparaissent au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

#### R 2026-01-08

##### 3. TAUX D'INTÉRÊT 2026

Il est proposé par Georges Trépanier, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le taux d'intérêt à 12 % annuellement et applicable sur tout arrérage de taxe, de compensation et toute autre somme due à la municipalité.

ADOPTÉE

#### R 2026-01-09

##### 4. ADOPTION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Georges Trépanier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer pour la période du 15 au 31 décembre 2025, pour un montant total 274 852,11 \$ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	179 513,46 \$
Comptes payés durant le mois	60 529,86 \$
<u>Salaire des employés/élus (51-52)</u>	<u>34 808,79 \$</u>
Total des comptes payés et à payer	274 852,11 \$

Que ce bordereau portant le numéro 2026-01-09, soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

#### R 2026-01-10

##### 5. ADOPTION DES COMPTES AU 15 JANVIER 2026

Il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Georges Trépanier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer pour la période du 1er au 15 janvier 2026, pour un montant total 334 342,06 \$ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	226 237,59 \$
Comptes payés durant le mois	80 873,66 \$
<u>Salaire des employés/élus (pér 1-2)</u>	<u>27 230,81 \$</u>
Total des comptes payés et à payer	334 342,06 \$

Que ce bordereau portant le numéro 2026-01-10, soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

#### R 2026-01-11

##### 6. OFFRE DE SERVICES -JOURNAL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026 - IMPRESSION KLM

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée pour l'impression du journal municipal pour l'année 2026, datée du 13 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Maxime Darsigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de la firme Impressions KLM pour l'année 2026 tel que présentée;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-341 et prévu au budget 2026.

ADOPTÉE

## R 2026-01-12

### 7. LE FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ASSURANCES MUNICIPALES ANNÉE 2026 -RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurances municipales venait à échéance le 31 décembre 2025 et la proposition d'assurances municipales reçue pour l'année 2026 par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Lacasse, appuyé par Joémie Guimond, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la proposition présentée par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec pour l'année 2026 au montant de 132 829,31\$ incluant les taxes et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

## R 2026-01-13

### 8. FQM - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE-COLLECTIVE POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie actuellement d'un régime d'assurance-collective souscrit auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le personnel municipal;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurance-collective venait à échéance à la fin de l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre le renouvellement de l'assurance-collective pour l'année 2026 aux mêmes conditions et avec les mêmes protections que celles actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le maintien des protections existantes est jugé satisfaisant pour répondre aux besoins du personnel et de l'employeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joémie Guimond, appuyé par Maxime Darsigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat d'assurance-collective Q19800012 pour l'année 2026 auprès de la Fédération québécoise des municipalités, aux mêmes conditions et avec les mêmes protections que celles déjà en

vigueur pour l'année 2025;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à ce renouvellement.

ADOPTÉE

## R 2026-01-14

### 9. JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - 16 AU 20 FÉVRIER 2026 - #JPS2026

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire seront organisées du 17 au 21 février 2026 sous le thème « La persévérance fait grandir les possibles », lesquelles constituent un moment fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et sont ponctuées d'activités dans les différentes communautés et écoles de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que cette campagne provinciale invite l'ensemble des acteurs de la société à se mobiliser afin de valoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative au Québec;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains, par sa Politique de la famille et de développement social, réaffirme que la persévérance scolaire constitue un levier économique et social majeur pour la vitalité de nos communautés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

DE PROCLAMER les Journées de la persévérance scolaire sur le territoire de la MRC des Maskoutains et particulièrement à Saint-Damase pour la période du 17 au 21 février 2026, sous le thème « La persévérance fait grandir les possibles ».

D'APPUYER l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la réussite éducative afin de faire de notre MRC un milieu qui valorise l'éducation comme moteur de développement;

DE PORTER le ruban vert et blanc, symbole des Journées de la persévérance scolaire depuis 2010, représentant la jeunesse et l'espérance.

ADOPTÉE

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

## R 2026-01-15

### 10. DEVIS AUTORISATION - APPEL D'OFFRES - RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT DE LA CASERNE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au réaménagement intérieur et réfection de l'enveloppe du bâtiment de la caserne incendie afin de répondre aux normes de la CNESST et à ses besoins opérationnels;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir la lettre de promesse de la ministre confirmant le montant maximal de la subvention, la municipalité doit procéder à un appel d'offres pour connaître le coût des travaux et ce dans le cadre normatif du programme PRACIM;

CONSIDÉRANT QUE le devis technique et administratif a été préparé et soumis au conseil pour approbation;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de publier un appel d'offres public sur le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) conformément à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE madame Johanne Beauregard, directrice générale, sera responsable de l'appel d'offres auprès du SEAO;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal approuve le devis technique et administratif pour le réaménagement intérieur et réfection de l'enveloppe du bâtiment de la caserne incendie;

QUE le conseil autorise la publication de l'appel d'offres public sur le SEAO selon les modalités prévues;

QUE madame Johanne Beauregard, directrice générale, soit désignée responsable de l'appel d'offres auprès du SEAO et soit autorisée à signer tout document afférent au dossier.

ADOPTÉE

## R 2026-01-16

### 11. ACHAT HABITS DE COMBAT SERVICE INCENDIE - ARÉO-FEU LTÉE

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a exprimé le besoin de renouveler son équipement de protection individuelle afin d'assurer la sécurité de ses pompiers lors des interventions;

CONSIDÉRANT les normes de santé et sécurité et les règles de nettoyage après intervention;

CONSIDÉRANT la demande de prix pour l'achat de trois (3) habits de combat conforme aux spécifications requises par le service incendie et l'uniformité des habits présentement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Georges Trépanier, appuyé par Joémie Guimond, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de trois (3) habits de combat pour le service incendie auprès de Aréo-Feu Ltée pour un montant total de 11 293,63 \$ taxes incluses; QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-650 à même le budget de l'année 2026.

ADOPTÉE

## R 2026-01-17

### 12. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE - FORMATION POMPIERS VOLONTAIRES - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale; ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2027;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation

d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I, quatre (4) pompiers II, quatre (4) pompiers désincarcération, un pompier (1) instruction 1, au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Lacasse, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC.

ADOPTÉE

## ADOPTION DE RÈGLEMENTS

### R 2026-01-18

#### 13. ADOPTION DU RÈGLEMENT 157 POUR FIXER LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damase a adopté le budget pour l'exercice financier 2026 en date du 12 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par Georges Trépanier, lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE la présentation et le dépôt dudit projet de règlement ont été

faits lors de cette séance du conseil extraordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Georges Trépanier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le Règlement 157 pour fixer les différents taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice 2026.

ADOPTÉE

## VOIRIE-TRANSPORT ROUTIER

### R 2026-01-19

#### 14. APPROBATION DU DEVIS CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la construction d'un entrepôt municipal afin de répondre à ses besoins opérationnels;

CONSIDÉRANT QUE le devis technique et administratif pour la construction de cet entrepôt a été préparé et soumis au conseil pour approbation;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de publier un appel d'offres public sur le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) conformément à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE madame Johanne Beauregard, directrice générale, sera responsable de l'appel d'offres auprès du SEAO;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maxime Darsigny, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal approuve le devis technique et administratif pour la construction de l'entrepôt municipal;

QUE le conseil autorise la publication de l'appel d'offres public sur le SEAO selon les modalités prévues;

QUE madame Johanne Beauregard, directrice générale, soit désignée responsable de l'appel d'offres auprès du SEAO et soit autorisée à signer tout document afférent au dossier.

ADOPTÉE

## R 2026-01-20

### 15. BASELINE - CITYCARE - ABONNEMENT PLUS

ATTENDU QUE la municipalité souhaite améliorer le traitement des demandes citoyennes, les inspections et la gestion des travaux par l'intégration d'outils numériques adaptés;

ATTENDU QUE la compagnie Baseline offre le service CityCare avec le module de tâches visant à optimiser ces processus (priorités, date d'échéance et pièces jointes) pour un suivi en temps réel du statut d'avancement;

ATTENDU QUE la proposition reçue prévoit un abonnement Plus à la plateforme CityCare pour une période de 12 mois, incluant le module de tâches pour compléter les demandes citoyennes, réaliser les inspections et suivre les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Lacasse, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité procède à l'acquisition de l'abonnement Plus à CityCare, incluant le module de tâches, pour une durée de 12 mois auprès de Baseline, au coût total de 6 261,54\$ taxes incluses;

QUE la dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-320-00-414 (75%) et au poste 02-413-00-414 (25%);

ADOPTÉE

## R 2026-01-21

### 16. INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE MURALE - BUREAU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE le bureau du garage municipal nécessite l'ajout d'un système de climatisation et chauffage efficace;

ATTENDU QUE la soumission de Chauffage J. Fréchette & Fils, datée du 18 décembre 2025, prévoit la fourniture et l'installation d'une thermopompe murale Canair;

ATTENDU QUE l'installation comprend, entre autres, la mise en place du compresseur au toit, des lignes réfrigérantes isolées, du support, des fils de communication et du drain apparent, ainsi que la main-d'oeuvre en électricité et couverture, pour

un montant total de 5 150,00\$ plus taxes, incluant le matériel, l'installation et la mise en marche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maxime Darsigny, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser l'achat et l'installation d'une thermopompe murale Canair, selon les conditions prévues à la soumission du 18 décembre 2025 de Chauffage J. Fréchette & Fils, pour le bureau du garage municipal, au coût de 5 150,00\$ plus taxes;

QUE la dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-320-00-522 (75%) et 02-413-00-522 (25%).

ADOPTÉE

## R 2026-01-22

### 17. GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE - AUTORISATION DE PASSAGE ET UTILISATION D'UN DRONE

ATTENDU QUE l'organisation du Grand défi Pierre Lavoie a présenté une demande pour autoriser le passage du convoi cycliste du 1000 KM dans la municipalité du 11 au 14 juin 2026;

ATTENDU QUE l'événement est encadré par des escortes policières et que toutes les mesures de sécurité requises seront respectées;

ATTENDU QUE l'utilisation de drones est requise par l'organisation afin de capter des images de l'événement sur le territoire de la municipalité, et que ces opérations respecteront toute la réglementation applicable ainsi que la coordination avec les autorités compétentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux appuyé par Joémie Guimond, et résolu à l'unanimité des conseillers présents l'autorisation du passage du convoi cycliste du 1000 KM du Grand défi Pierre Lavoie sur le territoire de la municipalité lors de l'édition 2026, sous escorte policière et dans le respect des exigences de sécurité;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise également l'utilisation de drones par l'organisation, pour des prises de vue aériennes de l'événement sur le territoire municipal, conditionnellement au respect des lois et règlements en vigueur.

ADOPTÉE

## R 2026-01-23

### 18. ATTESTATION FIN DE TRAVAUX - PAVL- DOSSIER: YJA84683 - RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE ET RANG DOUBLE

Numéro de dossier: YJA84683

Titre du projet: Réfection de ponceaux rang Bas-de-la-Rivière et réfection du rang Double

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement, Redressement-Sécurisation et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 26 mai 2025 au 31 octobre 2025;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire;
- des photos des travaux réalisés;
- les formulaires de réclamation des dépenses en régie pour machinerie et/ou employés municipaux dans le cas des travaux en régie, si applicable.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Francis Lacasse, appuyée par Vincent Beauregard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Damase autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de

non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

R 2026-01-24

### 19. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - JOHN WRIGHT ET LA FERME POITRAS ET WRIGHT S.E.N.C.

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation présentée par M. John Wright et Mme Hélène Poitras, propriétaires du lot 5 O69 O62, visant la construction d'une résidence au bénéfice de Mme Sarah Poitras-Wright, relève agricole de la Ferme Poitras et Wright S.E.N.C.;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est faite en vertu des articles 58 et 62.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise agricole Ferme Poitras et Wright S.E.N.C. est active depuis 1974 et que l'installation de la relève est essentielle à la continuité et à la pérennité de l'exploitation;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement choisi pour la résidence minimise l'impact sur les terres cultivées et n'entraîne pas de perte significative de superficie agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux règlements de zonage et d'urbanisme de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Georges Trépanier, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que le Conseil municipal de Saint-Damase appuie la demande d'autorisation de M. John Wright et de Mme Hélène Poitras pour la construction d'une résidence sur le lot 5 O69 O62, au bénéfice de Mme Sarah Poitras-Wright, et recommande à la CPTAQ d'approuver ladite demande.

ADOPTÉE

## LOISIR ET CULTURE

R 2026-01-25

### 20. TECHNI-CONSULTANT INC. - OFFRE DE SERVICES AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) visant la réfection et l'amélioration des infrastructures récréatives, sportives et de plein air permet aux municipalités de soumettre une demande de subvention afin de soutenir leurs projets d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire déposer une demande de subvention dans le cadre du PAFIRSPA pour le projet d'infrastructures de loisirs - Phase 1, terrain de balle;

CONSIDÉRANT QUE la firme Techni-Consultant Inc. a soumis, en date du 19 décembre 2025, une offre de services afin de réaliser l'identification des besoins, l'élaboration du plan d'action, ainsi que l'accompagnement pour le dépôt de la demande et la préparation de la documentation réglementaire requise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Joémie Guimond, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal mandate la firme Techni-Consultant Inc. pour accompagner la municipalité dans toutes les démarches nécessaires au dépôt de la demande de subvention dans le cadre du PAFIRSPA pour le projet d'infrastructures de loisirs - Phase 1, terrain de balle, conformément à l'offre de services datée du 19 décembre 2025;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer tous documents requis à cet effet et à effectuer les démarches administratives afférentes.

ADOPTÉE

R 2026-01-26

### 21. ACHAT D'UNE SCÈNE MOBILE - CENTRE D'ÉQUIPEMENT ET DE SONORISATION DENIS INC.

ATTENDU QUE le Service des loisirs a identifié le besoin d'acquérir une scène mobile pour répondre aux besoins des activités municipales;

ATTENDU QUE le Centre d'équipement et de sonorisation Denis Inc. a soumis, en date du 2 décembre 2025, une offre pour la vente d'une scène de 16' x 24', incluant la rampe de protection et l'escalier de 4 marches, au montant de 13,132,02\$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une scène de 16' x 24' auprès du Centre d'équipement et de sonorisation Denis Inc., conformément à la soumission datée du 2 décembre 2025, pour un montant total de 13,132,02\$ taxes incluses, pour le Service des loisirs;

IL EST RÉSOLU QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-084-60-726.

ADOPTÉE

## CORRESPONDANCE

### 22. CORRESPONDANCE

Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Refus pour le programme d'aide à la voirie locale 2026-2027 - volet redressement - sécurisation (2026-01-07)

## CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R 2026-01-27

### 23. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Maxime Darsigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 07.

ADOPTÉE

## SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 3 février 2026, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Joémie Guimond et messieurs les conseillers, Guy Leroux, Maxime Darsigny, Vincent Beauregard, Francis Lacasse, Georges Trépanier, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre-Luc Barré, maire.

Est également présente, Madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

### PRÉAMBULE

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie le quorum et souhaite la bienvenue.

#### R 2026-02-28

##### 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour qui accompagnait la convocation, les membres du conseil renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE

#### R 2026-02-29

##### 1.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 janvier 2026 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joémie Guimond, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 janvier 2026, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

#### R 2026-02-30

##### 3. ADOPTION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par Georges Trépanier, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer au 31 décembre 2025, pour un montant total 60 979,29 \$ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	52 302,01 \$
-----------------	--------------

<u>Comptes payés</u> <u>durant le mois</u>	<u>8677,28 \$</u>
---	-------------------

Total des comptes payés et à payer	60 979,29 \$
---------------------------------------	--------------

Que ce bordereau portant le numéro 2026-02-30, soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

#### R 2026-02-31

##### 4. ADOPTION DES COMPTES AU 31 JANVIER 2026

Il est proposé par Vincent Beauregard, appuyé par Georges Trépanier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer pour la période du 1er au 31 janvier 2026, pour un montant total 164 350,73 \$ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	124 591,51 \$
-----------------	---------------

Comptes payés durant le mois	14 651,44 \$
---------------------------------	--------------

<u>Salaire des employés/élus</u> <u>(pér 3-4)</u>	<u>25 107,78 \$</u>
--	---------------------

Total des comptes payés et à payer	164 350,73 \$
---------------------------------------	---------------

Que ce bordereau portant le numéro 2026-02-31, soit annexé à la présente résolution

pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### R 2026-02-32

##### 5. RESPONSABILITÉ DES FOURNISSEURS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES COMMUNICATIONS EN CAS DE CRISE - DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la résolution numéro 2025-12-199 de la Municipalité de Sainte-Madeleine;

CONSIDÉRANT que les récentes pannes électriques en Montérégie ont démontré la fragilité, voir l'absence de résilience, des infrastructures de téléphonie cellulaires, entraînant des interruptions prolongées des services de téléphonie, mais aussi d'Internet et de câblodistribution, privant les abonnés des services primaires;

CONSIDÉRANT que plusieurs pannes électriques subies au cours des dernières années ont été causées par un mauvais élagage de la végétation par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que le droit à la communication est un pilier fondamental de la sécurité publique, des communications d'urgence et de l'activité économique, identifié comme infrastructure essentielle;

CONSIDÉRANT que les pannes électriques prolongées, combinées à l'effondrement des réseaux cellulaires, mettent en danger la vie des citoyens, ralentissent notre économie et compromettent la capacité des autorités à intervenir efficacement;

CONSIDÉRANT que les fournisseurs de services de télécommunication, en tant qu'acteurs stratégiques, ont une responsabilité légale et sociale d'assurer la continuité des services essentiels aux abonnés, notamment au service 9-1-1;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral

et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) ont reconnu la nécessité d'améliorer la résilience des réseaux, notamment par des consultations publiques et des projets législatifs;

CONSIDÉRANT la décision numéro 2025-225, publiée le 4 septembre 2025 par le CRTC, qui a pour objectif d'obliger les fournisseurs de services de télécommunication (FST) à signaler rapidement des interruptions majeures de réseau et à produire des rapports complets après la résolution, afin de renforcer la résilience des infrastructures et améliorer la coordination en cas de crise;

CONSIDÉRANT que le CRTC a lancé des consultations publiques (2025-226) se déroulant entre le 4 septembre et le 3 décembre 2025, dont l'objectif vise à établir un cadre réglementaire pour renforcer la résilience et la fiabilité des réseaux de télécommunication, afin de protéger les Canadiens contre les interruptions de service;

CONSIDÉRANT que de nombreux sites d'antennes de certains FST ne disposent pas de systèmes de secours énergétiques fiables;

CONSIDÉRANT que des recommandations techniques prévoient des mesures telles que : alimentation de secours pour 72 heures, infrastructures résistantes aux conditions extrêmes et plans de continuité;

CONSIDÉRANT que l'inaction ou la négligence dans la mise en place de mesures de résilience constitue une atteinte grave à la sécurité collective, signifiée par plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT que des normes plus strictes en matière de redondance énergétique envers les installations de transmission sont nécessaires, particulièrement en milieu rural;

CONSIDÉRANT que la compétence en matière de télécommunications relève du gouvernement fédéral (CRTC) et que la compétence en matière de sécurité civile et de gestion des urgences incombe au gouvernement provincial par le ministère de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Maxime Darsigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'APPUYER la Municipalité de Sainte-Madeleine dans sa demande de sollicitation

pour la collaboration des acteurs concernés par la résilience des réseaux de télécommunication, afin de les inviter à proposer et mettre en oeuvre des solutions concrètes pour renforcer la fiabilité et la continuité des services;

et DE TRANSMETTRE la présente résolution au CRTC, au ministère de l'Innovation, des Sciences et Développement économique (ISDE) du Canada, au ministère de la Sécurité publique, aux députés provinciaux des circonscriptions de Borduas, de Saint-Hyacinthe et de Johnson, au député fédéral de la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot-Acton, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à Hydro-Québec, à la MRC des Maskoutains et aux municipalités du Québec.

ADOPTÉE

## VOIRIE-TRANSPORT ROUTIER

### R 2026-02-33

#### 6. DÉNEIGEMENT TROTTOIRS - AJOUT SAINT-JOSEPH ET MONSEIGNEUR-DECELLES

CONSIDÉRANT la résolution 2024-12-257 adoptée le 3 décembre 2024 et la résolution 2025-12-258 adoptée le 2 décembre 2025, concernant la modification du déneigement des trottoirs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité mentionnait la réévaluation de cette modification avec des ajustements au besoin;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter des sections de trottoirs à déneiger pour la sécurité des piétons et des écoliers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maxime Darsigny, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au déneigement des sections de trottoirs suivantes:

- Rue Saint-Joseph, entre la rue Principale et la rue Sainte-Anne, côté impair;
- Rue Mgr Decelles, entre la Mgr Lussier et la rue Principale, côté pair;

Pour un total de 1 873 \$ plus taxes pour terminer la saison 2025-2026.

ADOPTÉE

### R 2026-02-34

#### 7. APPROBATION DU DEVIS CONCERNANT LE RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2026

CONSIDÉRANT QUE le devis pour le rapiéçage

mécanisé et manuel pour la saison 2026 est présenté à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Lacasse, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'envoi du devis pour le pavage mécanisé et manuel sur le site d'appels d'offres électroniques SEAO et dans un journal local;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres.

ADOPTÉE

## HYGIENE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

### R 2026-02-35

#### 8. AUTOMATISATION D2E - REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE- DÉCOMPTE NUMÉRO 2

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-10-222, adoptée le 1<sup>er</sup> octobre 2025 pour le remplacement du système de contrôle à l'usine de filtration et du poste d'eau brute;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés en date du 20 janvier 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Louis-Simon Pépin, ingénieur de la firme Les Services Exp en date du 29 janvier 2026 dans le cadre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Maxime Darsigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 2 à Automatisation D2E, au montant de 137 340,52 \$ taxes incluses;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-052-10-721 et financée dans le cadre du programme TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE

### R 2026-02-36

#### 9. MANDAT - ROBERT DUCHARME - MISE À JOUR ENTENTES INDUS TRIELLES

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la mise à jour des ententes liées à l'exploitation et à l'assainissement des eaux usées afin d'assurer leur conformité aux

exigences réglementaires et aux besoins municipaux;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux offres de service, pour accompagner la municipalité dans la révision de ces ententes; ATTENDU QUE cette proposition prévoit un budget prévisionnel d'environ 5 000 \$ pour un total estimé de 50 heures de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Lacasse, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la municipalité accorde un mandat à Robert Ducharme pour la mise à jour des ententes concernant l'exploitation et l'assainissement des eaux usées, conformément à la proposition déposée le 2 février 2026;

QUE ce mandat soit octroyé sur la base d'un budget prévisionnel d'environ 5 000 \$, pour une charge de travail estimée à 50 heures, la dépense étant payable selon la disponibilité du crédit au poste budgétaire 02-414-00-411;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tout document ou entente requis afin de donner effet à la présente résolution et à assurer le suivi administratif du dossier.

ADOPTÉE

## R 2026-02-37

### 10. OFFRE DE SERVICES MISE À JOUR RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES - GROUPE HÉLIOS

ATTENDU QUE le Groupe Helios Inc. a soumis la proposition numéro QC-2026-0097 en date du 27 janvier 2026, visant à accompagner la municipalité dans l'actualisation de sa réglementation;

ATTENDU QUE le devis prévoit une facturation sur la base du temps réel requis à un tarif horaire ainsi que des frais de déplacement et de subsistance, pour un budget prévisionnel d'environ 3 500,00 \$, taxes en sus;

ATTENDU QUE le mandat débutera dès la signature de la présente résolution et s'échelonnera pour une durée d'un an, renouvelable tacitement, sauf dénonciation écrite par l'une ou l'autre des parties, avec possibilité de résiliation à tout moment avec un préavis d'un mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par

Georges Trépanier, appuyé par Joémie Guimond, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Saint-Damase retienne les services professionnels du Groupe Helios Inc. pour accompagner la mise à jour du règlement sur les rejets des eaux usées et pluviales, selon les modalités exposées dans la proposition n° QC-2026-0097;

QUE les paiements soient effectués selon la facturation mensuelle détaillée;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à la présente entente;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-414-00-411.

ADOPTÉE

## R 2026-02-38

### 11. SIMO MANAGEMENT INC. - MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS - MESURE DE BOUES DANS LES ÉTANGS

ATTENDU QUE la municipalité doit mesurer les boues dans ses étangs pour une bonne gestion;

ATTENDU QUE SIMO Management Inc. a présenté l'offre numéro QC-2026-0110 pour un contrat de trois ans, soit pour 2026, 2027 et 2028;

ATTENDU QUE le coût annuel est de 2 198,84 \$ pour 2026, 2 384,01 \$ pour 2027 et 2 455,53 \$ pour 2028, taxes en sus, selon l'offre reçue;

ATTENDU QUE la dépense sera imputée au poste budgétaire 02-414-00-411;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Leroux, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité accorde à SIMO Management Inc. le mandat de mesurer et d'analyser les boues des étangs pour trois ans, selon l'offre QC-2026-0110 du 29 janvier 2026;

IL EST RÉSOLU QUE les montants annuels, avant taxes, soient payés selon la proposition, à même le poste budgétaire 02-414-00-411;

IL EST RÉSOLU QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à signer tous

les documents nécessaires pour ce mandat.

ADOPTÉE

## LOISIR ET CULTURE

### R 2026-02-39

#### 12. LIBERTÉ INTELLECTUELLE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

ATTENDU QUE le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

ATTENDU QUE la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

ATTENDU QUE la Bibliothèque publique offre des oeuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent.

ATTENDU QUE la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions: fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

ATTENDU QUE la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au coeur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale;

Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laisse craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Guy Leroux, appuyé par Francis Lacasse, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Il est proposé qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité de Saint-Damase reconnaisse officiellement:

- a) les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue,
- b) l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections,
- c) la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des oeuvres composant leurs

collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

ADOPTÉE

### CORRESPONDANCE

#### 13. CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance depuis la dernière séance.

### DIVERS

#### R 2026-02-40

#### 14. JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE -13 MARS

Considérant que le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale! »;

Considérant que, dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens;

En CONSÉQUENCE, il est proposé par Joémie Guimond, appuyé par Guy Leroux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral.

ADOPTÉE

### CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### R 2026-02-41

#### 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maxime Darsigny, appuyé par Vincent Beauregard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE

## UN MOMENT D'HISTOIRE :


Saviez-vous que la gare de Saint-Damase sera construite dans les années 1890 à 1892, et se situait sur la rue Sainte-Marie. Portant anciennement le nom rue du dépôt.

La rue Sainte-Marie située entre la rue Principale et Saint-Laurent.

À ce jour, le bâtiment de la gare a été déplacé dans le rang Marie-Anne.

Source:

*Le comité du Patrimoine de St-Damase (2010), Une brève histoire des rangs et des rues de la Municipalité de Saint-Damase à l'occasion de son 175<sup>e</sup> anniversaire 1835-2010, Fière de son histoire (p.46)*

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 DÉJEUNER FAMILIAL CHEVALIERS COLOMB	2 SEMAINE DE RELÂCHE Du 2 au 6 mars BIBLIO 17 h 30	3 <b>CLUB DE marche</b> CONSEIL MUNICIPAL 19 h 30 1 <sup>ER</sup> VERSEMENT DE TAXES BIBLIO 9 h 30	4 BIBLIO 13 h	5 BIBLIO 16 h	6  COMPTOIR DU COEUR ORDURES (bac noir)	7 ON AVANCE L'HEURE Nuit du 7 au 8 mars BIBLIO 10 h
8 <i>Journée de la femme</i>	9 BIBLIO 17 h 30	10 <b>CLUB DE marche</b> BIBLIO 9 h 30	11 HEURE DU CONTE BIBLIO 18 h 30 SOUPER AFEAS BIBLIO 13 h	12  ORGANIQUE (bac brun) BIBLIO 16 h	13  RECYCLAGE (bac vert)	14 RAFLE DE JAMBON CHEVALIERS COLOMB BIBLIO 10 h
15	16 BIBLIO 17 h 30	17 <b>CLUB DE marche</b> RÉUNION CHEVALIERS COLOMB BIBLIO 9 h 30	18 BINGO FADOQ BIBLIO 13 h	19 BIBLIO 16 h	20  PRINTEMPS ORDURES (bac noir)	21 COMPTOIR DU COEUR BIBLIO 10 h
22	23 BIBLIO 17 h 30	24 <b>CLUB DE marche</b> BIBLIO 9 h 30	25 BIBLIO 13 h	26 BIBLIO 16 h	27  RECYCLAGE (bac vert)	28 VENTE LIVRES JEUX BIBLIO BIBLIO 10 h
29 VENTE LIVRES JEUX BIBLIO	30 BIBLIO 17 h 30	31 <b>CLUB DE marche</b> BIBLIO 9 h 30				



# 1 ER VERSEMENT DE TAXES 3 MARS 2026

- ☑ Carte bancaire (débit)
- ☑ Chèques
- ☑ Argent
- ☑ Paiement préautorisé
- ☑ Institution financière



Résidente de Saint-Damase

Patricia Bolduc

Courtier immobilier résidentiel et commercial

C 450 779-0009
B 450 771-7707
@ pbolduc@remax-quebec.com

POUR VENDRE OU ACHETER



3100, avenue Cusson, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8N9

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE

- ~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile Électrique • Plancher radiant Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation



24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com T 450 797.3434

Laurence Morissette
PODOLOGUE

Coupe et amincissement des ongles, mycose, callosité, cors, durillon, crevasse, ongle incarné, pied diabétique, pied d'athlète

450 230-3272

Clinique de soins des pieds
172, rang Saint-Louis
Saint-Damase

Service sécuritaire et professionnel.
Membre de l'association des Podologues diplômés



Proxim
Votre destination bien-être

195, Principale, St-Damase 450 797-2110 • 1 855 797-2110 (sans frais)

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9 h - 18 h
Samedi : 9 h - 13 h

Livraison gratuite

Venez profiter de nos casiers intelligents ouverts 7 jours sur 7



P.-H. Aubin et É. Godbout
Pharmaciens

# Fleur de Lys

Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

## SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)



« Soins d'hygiène dentaire professionnels, doux et abordables »

2860 boul Laframboise  
SAINT HYACINTHE

Assurances gouvernementales et autres acceptées

RENDEZ-VOUS EN LIGNE



**Vous désirez vous annoncer ?**  
Contactez-nous au 450.795.3219

# FERME MORIER

## NIVELLEMENT À FORFAIT

Scraper 18 verges<sup>3</sup>

Service clé en main



GPS



Laser



**Thomas Morier**

450-502-1679

fermemorier@gmail.com

NivellementMorier



## Physiothérapeute Nathalie Beauregard

450 797-1111

75-1, rue St-Fabien, Saint-Damase, QC J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •



### NOS SERVICES

- Toiture de Tôle ou bardeau
- Porte et fenêtre
- Balcon et patio
- Multilogement
- Garage | Agrandissement
- Revêtement extérieur
- Rénovation agricole
- Projet sur mesure



stevenlussier.com | 450-278-2134

Entrepreneur région de Saint-Hyacinthe

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

**COORDONNÉES**

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • [www.st-damase.qc.ca/bibliotheque](http://www.st-damase.qc.ca/bibliotheque) • [biblio@st-damase.qc.ca](mailto:biblio@st-damase.qc.ca)

# La Relâche à ta Biblio!

## Atelier créatif avec Julie et les bénévoles



**Mardi 3 mars de 9 à 12h**



coloriages avec crayons à l'encre spéciale  
et création de bracelets d'amitié



## L'Arrosoir théâtre

intergénérationnel

**Jeudi 5 mars 10h30**



Vidéo d'une courte pièce de théâtre,  
échange entre jeunes et adultes  
avec un cahier de jeux et  
de questions pour stimuler  
les réflexions intergénérationnelles

Krystiane Hamel Inter-G Productions

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

**COORDONNÉES**

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • [www.st-damase.qc.ca/bibliotheque](http://www.st-damase.qc.ca/bibliotheque) • [biblio@st-damase.qc.ca](mailto:biblio@st-damase.qc.ca)



# Heure du conte

Mercredi 11 mars à 18h30

Toutous sur place à cajoler



## CONCOURS Biblio-Choco

du 24 mars  
au 4 avril

1 coco trouvé = 1 choco  
1 livre emprunté = 1 coupon  
Tirage de  
3 chocolats!



## Vente livres jeux

**28 mars 10 à 15h**  
**29 mars 10 à 12h**

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

**COORDONNÉES**

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

**Nouveautés : Livres pour Enfants**

									
Le vol agité de Ben	La fabuleuse nuit de Noël	Ti-Boutte	Un livre à cinq sous	Carl corne et la bestiole d'amour	Des flocons pour Noël	Panga aime les nouilles ramen	Glaçon aime ses moustaches	Mini-hockey v.5	Entre deux buts
									
Mon gros livre épais	Bête à savoir v.2	Les Chimpanzés	Histoires d'aliments voyageurs	Ton incroyable cerveau	Dad v.10	Louca v.12	Mini chat et son club BD v.4	Spy X Family v.11, 12, 13	

**Nouveautés Adultes**

						
Blue lock v.8, 9, 10, 11, 12, 13, 14	On le dira pas à nos enfants	Le soir des étoiles filantes	Le philosophe qui n'était pas sage	L'homme qui lisait des livres	Delta zéro	M Club
						
La jeune fille sur la falaise	La chambre aux papillons	À perpétuité v.4	L'éveil des érables	Le fardeau du passé	Beau Dommage	

**Nouveautés Ados**

								
Les jeux d'hiver	Olivetti	De l'or dans les fissures	Stop au sucre	Plus jamais malade	Stretching pour seniors	La vie commence où la peur s'arrête	Les gens d'ici viennent aussi d'ailleurs	Histoires de repêchage

**Pages Facebook + Qlub.social**  
**Bibliothèque municipale**  
**de Saint-Damase**



**Chantal Reichel, Responsable**  
**Ta Biblio de Saint-Damase** 📖 ❤️



## **PATINOIRE**

Au moment de lire ces lignes, la saison de patinoire tirera probablement à sa fin. La saison 2026 a été tout simplement exceptionnelle! Avec une ouverture record cette année, petits et grands ont pu profiter de la glace plus longtemps que jamais. Cette réussite est le fruit d'une équipe formidable, dévouée et passionnée, dont l'engagement a fait de la patinoire un véritable lieu de rassemblement et de plaisir pour toute la communauté. Une saison mémorable dont nous pouvons tous être fiers!



.....

## **FÊTE DE L'HIVER 2026**

Merci à toutes et à tous pour cette Fête de l'hiver 2026! Une édition tout simplement incroyable!

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des partenaires et collaborateurs ayant contribué à la réalisation de cette fête. Grâce à leur engagement, à leur professionnalisme et à la participation de la population, cet événement a été un franc succès et a permis de renforcer le sentiment d'appartenance au sein de la communauté. Nous vous remercions pour votre précieuse contribution.

DJ Antonin Prinz • Jeux gonflables P.B. Dion • Queues de castor • Photographe Sébastien Lacasse • Les généreux donateurs de sirop d'érable pour la tire sur la neige • L'équipe des loisirs • L'équipe des travaux publics • Le conseil municipal.

.....

## **INSCRIPTIONS SOCCER MINEUR ET FEMME**

Du 9 au 29 mars 2026, vous pourrez inscrire vos enfants via notre plateforme en ligne Qidigo pour la saison de soccer 2026. Un feuillet plus détaillé concernant les inscriptions vous sera envoyé par la poste et à l'école la semaine précédente.

Vous avez besoin d'équipement de soccer ?

- Soulier
- Protège tibia

Vous pourrez venir au complexe sportif Desjardins le jeudi 26 mars de 18 h à 19 h 30 afin de choisir les équipements dont vous avez besoin.



.....

## **VENTE DE GARAGE 9 ET 10 MAI 2026**

Il est bientôt le temps de faire le ménage de vos armoires et de vos greniers. Les loisirs vous offrent la possibilité de vous inscrire à la vente de garage du 9 et 10 mai prochain. Vous devrez vous inscrire avant le 10 avril pour que votre nom soit inscrit dans le journal de Saint-Damase. Une carte interactive incluant les adresses sera également disponible.

Pour vous inscrire, vous pouvez composer le 450 797-3341 poste 4013 ou par courriel: [loisir@st-damase.qc.ca](mailto:loisir@st-damase.qc.ca)

**OFFRE D'EMPLOI – CAMP DE JOUR ÉTÉ 2026****Moniteurs (trices) • Aide-moniteur (trices) • Accompagnateurs (trices)**

Tu as envie de travailler et de venir t'amuser avec nous? Nous avons plusieurs postes pour toi:

- Moniteur(trice), vous devez avoir 16 ans et plus avant le 30 mai 2026. Le salaire sera, le salaire minimum en vigueur à l'embauche **16,60 \$** plus **2,25 \$** de l'heure (**18,85 \$**) et les semaines sont généralement de 37 heures.
- Aide-moniteur(trice) et accompagnateur(trice), vous devez avoir 14 ans et plus avant le 30 mai 2026. Le salaire sera, le salaire minimum en vigueur à l'embauche **16,60 \$** plus **1,50 \$** de l'heure (**18,10 \$**) et les semaines sont généralement de 37 heures.

.....

**ACCOMPAGNATEURS (TRICES)**

Nous sommes toujours à la recherche de la perle rare qui pourra s'occuper de notre belle Livia cet été. Livia est une grande fille de 12 ans atteinte d'un handicap qui est au camp avec nous depuis déjà plusieurs années. Elle met du soleil dans nos journées et elle est vraiment la vedette du camp!

Elle a su s'intégrer à sa manière et elle ne cesse de nous surprendre à chaque jour. Si vous croyez être la personne qu'il nous faut ou bien si vous voulez plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous

Nous vous garantissons un super été et une expérience grandement enrichissante.

Viens te joindre à une équipe de feu et tu ne regretteras pas ton expérience. Tu pourras mettre en œuvre ta créativité avec les jeunes et te découvrir de nouvelles facettes. Vous pouvez faire parvenir votre candidature directement au Complexe sportif Desjardins au 105 rue Ste-Anne ou par courriel à [loisir@st-damase.qc.ca](mailto:loisir@st-damase.qc.ca) et ce, au plus tard le 31 mars 2026 à minuit.

.....

**OFFRE D'EMPLOI – ÉTÉ 2026**
**Arbitres de soccer**

Tu as envie de t'impliquer à titre d'arbitre, auprès de notre ligue de soccer? Tu as 14 ans et plus? Joins-toi à nous! Tu auras la chance de vivre une formidable expérience de travail et la formation est entièrement donnée à Saint-Damase par moi-même, Jacob McDuff

De plus, nous offrons d'excellents salaires

- **U6, U8, U10: 22,75 \$/match**
- **U13: 24,25 \$/match**
- **U17 et Femme: 27,25/match**

**Viens faire connaissance avec nous!**

Si cela vous intéresse, vous pouvez me faire parvenir votre nom par courriel au [loisir@st-damase.qc.ca](mailto:loisir@st-damase.qc.ca) ou bien par téléphone au 450 797-3341 poste 4013.

Bon mois de mars à tous!

Jacob McDuff

Coordonnateur en loisir



## FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

140, rue Principale

Saint-Damase QC J0H 1J0

☎ 450 797-3311

☎ 450 797-3725

✉ damasiens@outlook.com

Heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi : 9 h à 15 h - Vendredi : 9 h à 12 h



### CARÊME 2026

#### *Ayez confiance ! Jésus nous conduit*

« Des Cendres à la Pentecôte, la liturgie trace un itinéraire sans rupture où nous expérimentons la profondeur du mystère pascal qui est, conjointement, un chemin d'abandon à la volonté du Père et une force de vie nouvelle : ce que creuse le Carême trouve sa résonance dans le Temps pascal. Quarante jours de préparation, cinquante jours de joie, soit quatre-vingt-dix jours d'attention au mystère pascal. »

– *Bénédicte Ducatel, Des Cendres au feu de la Pentecôte, Magnificat.*

### MERCREDI DES CENDRES

**18 février**

19 h Saint-Pie (Saint-Damase & Saint-Dominique)

19 h Sainte-Cécile-de-Milton (Roxton Pond)



### CÉLÉBRATION DU PARDON

Dimanche 1<sup>er</sup> mars 14 h Sainte-Cécile-de-Milton (Roxton Pond)

Dimanche 8 mars 14 h Saint-Dominique

**Dimanche 15 mars 14 h Saint-Damase**

Dimanche 22 mars 14 h Saint-Pie

## PARRAINAGE CIVIQUE



LES TEMPS PLUS CHAUDS ARRIVERONT BIENTÔT, ALORS POURQUOI NE PAS EN PROFITER EN DÉBUTANT UNE ENRICHISSANTE AMITIÉ!? 3 HEURES PAR MOIS QUI FONT UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE D'UNE PERSONNE AUX CAPACITÉS PLUS LIMITÉES. AMIS-BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR FAIRE DES ACTIVITÉS!

Informe-toi au 450 774-8758,  
[parrainagecivique.org](http://parrainagecivique.org)





La prochaine soirée de danse aura lieu le 28 février à 19h30 à la salle des Chevaliers de Colomb. Vous devez apporter vos breuvages.

Le prochain bingo aura lieu le 18 mars à 19 h au 113-1 Saint-Étienne. Vous êtes tous et toutes invités à venir tenter votre chance.

La soirée de danse de mars aura lieu le 28 mars, à 19 h 30, à la Salle des Chevaliers de Colomb. Vous devez apporter vos breuvages.

Bienvenue aux jeux intérieurs (cartes, pétanque atout, pétanque sur tapis) les mardis et jeudis de 13 h à 16 h au local du centre sportif.

**Agathe Chabot, présidente par intérim**



**« Quand on apprécie les qualités de quelqu'un, on l'admire. Quand on accepte ses défauts, c'est qu'on l'aime »**

**Bonne fête à tous nos membres qui célébreront leur anniversaire de naissance en mars**

- |                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| 1 <sup>er</sup> Lucienne Beauregard | Alain Robert         |
| Alain Darsigny                      | Étienne Pion         |
| 3 Denise Poirier                    | 17 Daniel Croteau    |
| 4 Yolande Ménard Brodeur            | 18 Martin Bussière   |
| 6 Gaétane Boulet                    | Guy Tessier          |
| Suzie Beauregard                    | 19 Claude Desnoyers  |
| 7 Charles Albert                    | 20 Myriane Darsigny  |
| Daniel Leroux                       | 22 Armand Leroux     |
| 8 Madeleine Fréchette               | Gabrielle Fréchette  |
| Lili Carrier Malouin                | Leroux               |
| 9 Nicole Guilmain                   | 24 Odette Brunelle   |
| 11 Jacqueline Beauregard            | Pierre Gazaille      |
| Raymond Bourgeois                   | 25 Josée Tétréault   |
| 12 Louise Henri                     | 26 Robert Dufresne   |
| 14 Lise De Grandpré                 | Normand Morissette   |
| Aldaée Beauregard                   | Michel Lefebvre      |
| Bertrand Jodoin                     | Mance Bernard        |
| 15 Agathe Chabot                    | 28 Alain Martin      |
| Micheline Lefebvre                  | 29 Jules Gingras     |
|                                     | Mary Rose            |
|                                     | Jubenville           |
|                                     | 31 Gertrude Ducharme |

## MADA

### FÉVRIER 2026

Actuellement, les lundis et les mercredis après-midi, Dave McQuillien, kinésologue, anime un groupe d'activités physiques pour les aînés. C'est le programme PIED (programme intégré d'équilibre dynamique). Bravo aux personnes inscrites ! Voilà un coup de chapeau pour la santé, car l'amélioration des capacités physiques est mesurable. La fin des rencontres sera le 18 mars.

Dès le mardi 24 mars, le programme DE VIACTIVE sera présenté à 9 h 30. Chaque semaine un volet différent d'activité physique vous attendra avec vos animatrices Françoise, Francine et Anne-Marie. Ce programme de printemps se terminera le 28 avril .

Oyez, oyez ! LES MOTIVÉS ! L'horaire pour les marcheurs et les marcheuses en groupe est maintenant le mardi matin 10 h, et ce, dès le 16 février. La marche de jour apparaît plus sécuritaire dans les rues de notre municipalité tout en étant agréable pour tous. Merci aux personnes qui ont répondu au sondage.

Bienvenue à tous.

Le mois de mars est bientôt là, la belle température est invitante aux sorties extérieures.

**Françoise Phaneuf  
Gervaise Beaugard  
Responsables MADA.**



## PROGRAMME CSRSM

Le programme CSRSM (Capture, Stérilisation, Relâche et Maintien) est maintenant offert à l'ensemble des municipalités desservies par la SPA de Drummond.

Ce programme vise à contrôler de façon humaine et responsable la population de chats communautaires vivant à l'extérieur, tout en améliorant leur bien-être et en favorisant une cohabitation harmonieuse avec les citoyens.

### **Voici quelques avantages de la stérilisation des chats communautaires :**

- Réduction de la reproduction non désirée pour ainsi diminuer de façon durable la surpopulation féline
- Diminution de certains comportements problématiques (agressivité, marquage)
- Amélioration de la santé globale des chats
- Maintien de l'équilibre du territoire grâce à la réintroduction du chat dans son milieu habituel

### **Conditions d'admissibilité :**

- Chats errants vivant à l'extérieur. Les chats difficilement manipulables sont également pris en charge.
- Maximum de trois (3) chats par unité d'habitation
- Demeurer dans une ville ou municipalité desservie par la SPAD
- Les chats malades ou en mauvais état général ne sont pas admissibles au programme en raison des risques lors de la chirurgie.

### **Engagement du citoyen :**

- Le citoyen responsable s'engage à nourrir, abreuver, veiller au bien-être de l'animal et offrir les soins vétérinaires nécessaires au besoin (à ses frais)
- Un abri adéquat doit être mis en place par le citoyen afin de protéger les chats du froid, de la chaleur et des intempéries

Vous reconnaîtrez un chat qui participe au programme grâce à une **petite entaille à l'oreille gauche** qui est effectuée sous anesthésie. Il est important de laisser cet animal dans son milieu, car c'est à cet endroit qu'il est pris en charge.

### **Pour toute demande ou pour plus d'informations : csrsm@spad.ca**

Pour être éligible au programme, des photos du chats dans son environnement extérieur, une preuve de résidence et le formulaire complété sont requis. Les candidats retenus seront contactés une semaine avant la prochaine journée de stérilisation.

La **stérilisation est gratuite** dans le cadre du programme CSRSM. Des dons volontaires sont acceptés afin de nous aider dans notre mission.



# Les Chevaliers de Colomb

## du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0  
Téléphone : 450 797-3862 • Courriel : [infos@cdecconseil3141.ca](mailto:infos@cdecconseil3141.ca)  
Visitez le site internet : <https://cdecconseil3141.ca>

Chers Lecteurs, bonjour

J'aimerais remercier René Migneault ainsi que Yvon Martin, pour 2026 le renouvellement des cartes. Plus de 300 membres en règles. Félicitations à tous Chers Membres du Conseil 3141.

N'oubliez pas le déjeuner Familial le 1 mars (Merci aux Bénévoles)

Rafle de jambon

Samedi le 7 mars à 20 h. Vous devez avoir 18 ans et plus. Plusieurs prix de présence et un buffet en fin soirée.

Pour information, Yvon Martin au 450 771-1970.

La prochaine réunion le 17 mars à 19 h 30. Votre présence parmi nous serait très appréciée. Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

En 2026, on avancera l'heure dans la nuit du 07 au 08 mars et on reculera l'heure dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2026

La période du Carême, qui se déroule du mercredi 18 février (jour du mercredi des Cendres) au jeudi 2 avril 2026 (s'achèvera au soir du jeudi saint).

01 mars : Fête des grands-mères

08 mars : Journée internationale de la Femme

09 mars : Jour du Commonwealth

17 mars : Saint-Patrick

20 mars : Équinoxe du printemps

29 mars : Dimanche des Rameaux

03 avril : Vendredi Saint

05 avril : Pâques

Fraternellement vôtre,

De l'Exécutif des Chevaliers de Colomb

### PENSÉE POSITIVE

*« Je me sens moins agité, de jour en jour j'éprouverai moins d'énervement, et bientôt je serai devenu tout à fait calme. »*  
Paul-Clément Jagot, *Le pouvoir de la volonté*, Éditions Dangles, 1950



## Association féministe d'éducation et d'action sociale

*La force de l'égalité*

Afin de souligner la Journée de la Femme, nous vous suggérons l'activité de fabrication de Boutons en résine UV, le 11 mars 2026, dès 13 h (durée de 2 h 30 - 3 h), à la Salle Municipale. Coût de 15\$, matériel fourni.

Cours donné par Lyne Denicolaï. Vous repartez avec votre moule et de la résine UV pour continuer à créer à la maison. Glitter, poudre de mica, breloques, fleurs séchées, et plus encore.

Tout sera disponible pour rendre vos boutons absolument uniques!

Il ne vous reste qu'à apporter votre sourire. Lyne s'occupe du reste.

Ce sera suivi par le bingo. Des croustilles et des rafraîchissements seront offerts.

Le souper sera un repas froid au coût de 10\$ suivi de la réunion.

Que ce soit pour l'activité de boutons ou le souper, vous devez vous inscrire auprès de la direction.

On espère vous voir en grand nombre.

*Votre conseil d'administration.*

## Comptoir du cœur

54, rue Principale, Saint-Damase

**Vendredi le 6 mars 2026 :**

• 9 h à 15 h - vente régulière

**Samedi 21 mars 2026 :**

• de 9 h à 14 h - vente régulière

*À l'occasion : il y aura des spéciaux.*

*N'oubliez pas d'apporter vos sacs.*

**RAPPEL :**

Nous n'acceptons pas les meubles.

Nous acceptons : les vêtements, la

litterie, les jouets et la vaisselle.

**TOUT DOIT ÊTRE EN BON ÉTAT**





## MARCEL O. BEAUREGARD

### La lanterne

Non, je ne vous parlerai pas du livre mis à l'index au 19<sup>e</sup> siècle « La lanterne » écrit par Arthur Buis, le secrétaire du curé et sous-ministre de la colonisation Antoine Labelle. Ni même des lanternes de télévision, une faute que les québécois utilisaient pour désigner l'antenne qui leur permettait de capter leurs émissions préférées.

Vers la fin des années 1960, une nouvelle technologie apparue dans les érablières. Les chaudières, les couvercles et les chalumeaux d'abord fabriqués en fer blanc, en aluminium et en plastique feront place aux systèmes de tubulure en plastique et en polyéthylène. Mais, même de nos jours, des acériculteurs utilisent encore le système des chaudières.

Vers 1970, les premiers systèmes de tubulure firent leur apparition dans les érablières de la montagne de Rougemont. Le froid était un obstacle pour l'installation de ces tubulures en plastique. Même si les acériculteurs choisissaient des journées douces pour les installer, il fallait réchauffer les embouts des tubulures d'une dimension de 3/16 ou 5/16 de pouce pour qu'elles deviennent assez souples pour les insérer dans des chalumeaux en plastique et dans des raccords en forme d'union, de T ou d'Y. Un des pionniers de l'utilisation des systèmes de tubulure dans la montagne de Rougemont fut monsieur Marcel O. Beauregard, un acériculteur reconnu pour la qualité de son sirop. Il trouva, je ne sais où, une lanterne (ou un fanal) avec l'inscription « Made in Czechoslovakia » il eut l'idée de la transformer en bouilloire portative avec l'aide du ferblantier du village monsieur René Palardy. Cette lanterne fabriquée en Tchécoslovaquie ne coûtait pas très cher, « oh ! les gens dans ce pays gagnent 0,50 \$ par jour affirma monsieur Marcel ». C'était un pays pourtant très industrialisé faisant partie de la sphère communiste de l'URSS. Si l'URSS produisait des tracteurs Belarus que mon oncle Honoré commercialisa pendant quelques années, la Tchécoslovaquie produisait les tracteurs Zetor. Mais, cessons de parler de littérature, d'histoire, d'industrie, et de géopolitique.

Cette petite lanterne maintenant transformée en bouilloire sera très utile. Elle assouplira des milliers d'embouts de tubulure dans les érablières de Marcel O. Beauregard et de mon père. Lorsque par accident, le réservoir de la bouilloire se vi-

duit, il était facile de la remplir de nouveau avec de la neige. Après la fixation des embouts de plastique avec les raccords, un peu de neige appliquée sur l'embout de plastique assura la solidité de l'installation. Les érables pouvaient être entaillés avec un, deux, trois, quatre ou cinq chalumeaux selon le diamètre de l'arbre, soit le nombre correspondant aux chaudières. À cette époque, l'installation des tubulures était aléatoire, on remarquait un enlignement d'érable et on tirait un rouleau de tubulure de plastique qui entourait les arbres. Il arrivait souvent que l'on découvrit un érable un peu plus éloigné et un raccordement était effectué pour le rejoindre, le nombre pouvait alors augmenter jusqu'à 60 entailles sur le système de tubulure. Le système de chalumeaux entaillés sur les érables était relié à un système de tubulure (appelé aussi ligne) qui rejoignait le maître ligne qui était un tuyau d'un diamètre en polyéthylène d'un diamètre variant entre un pouce à deux pouces et demi et muni d'une poignée pouvant recevoir quatre lignes. Ce tuyau assurait le transport de l'eau d'érable jusqu'au bassin de la cabane à sucre pour être transformé en sirop. À la fin de chaque saison, les systèmes de tubulures sont nettoyés et désinfectés. Toutefois, ces systèmes ne sont pas éternels, ils doivent être remplacés après quelques années. Le système de tubulures s'améliorera au cours des années, les entailles sur les érables se limitent maintenant à un, deux ou exceptionnellement à trois entailles par arbres. Les érables ne donneront pas plus d'eau même avec plus d'entailles. Pour limiter les blessures causées par les trous des entailles, ceux-ci sont plus petits et moins profonds et les chalumeaux sont remplacés chaque saison. J'ignore ce qui est advenu de la petite lanterne fabriquée en Tchécoslovaquie, car elle aurait sa place dans l'histoire de la fabrication du sirop d'érable, sa place serait dans un musée.

Saviez-vous que dès 1916, des tubes métalliques furent utilisés dans des érablières de l'État de New York. Ils ne furent jamais utilisés par des acériculteurs de Saint-Damase ou au Québec, car les tubes métalliques gelaient pendant la nuit et se brisaient facilement.

Claude Beauregard, le fils de Pierre Beauregard et de Céline Palardy

### Comité du Patrimoine de Saint-Damase

Gaétan Poirier, Président • Fleur-Aimée Choquette, Trésorière  
Claude Beauregard, secrétaire • Guy Leroux, administrateur

# CONSEILS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE



## Trousse 72 h

La trousse 72 h permet d'avoir en réserve les éléments essentiels pour subsister lors d'un sinistre, pendant au moins les 3 premiers jours.

Placez ces éléments dans un endroit pratique et facile d'accès de votre domicile.

La trousse fait partie du plan familial d'urgence. Assurez-vous de savoir quoi faire en cas de sinistre et informez-en vos enfants.

## 7 articles essentiels à avoir

- Eau potable (6 L/personne)
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles (avec piles de rechange)
- Lampe frontale ou de poche (avec piles de rechange)
- Briquet ou allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages, compresses, ciseaux, etc.)

## Vérification annuelle

Chaque année, assurez-vous que le contenu soit adéquat pour répondre à vos besoins. Remplacez les piles et les réserves d'eau si nécessaire, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Vous pourriez également inclure tous les articles dont vous-même avez besoin quotidiennement.

Notez qu'il est possible de se procurer une trousse de base via le site internet de la Croix-Rouge.

**Agir ensemble pour la sécurité de tous**

Service de prévention incendie - MRC des Maskoutains  
Préventionniste : 450 774-3141, poste 3127  
[prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca](mailto:prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca)



## BRISONS L'ISOLEMENT une amitié à la fois



Jeanine, résidente de Saint-Damase, souhaite briser son isolement et se faire une amie.



**bénévole recherchée**  
en savoir plus sur Jeanine

450-223-1252

[tumparraine.org](http://tumparraine.org)

[info@tumparraine.org](mailto:info@tumparraine.org)



**Vous désirez vous afficher ? Contactez-nous !**  
[info@impressionsklm.com](mailto:info@impressionsklm.com) • 450.795.3219

## USINAGE GÉNÉRAL

**MI Mec-Indus Inc.**

Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé  
Acier • Aluminium • Acier inoxydable

450 796.5811 450 223.4454

122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • [mec-indus@hotmail.com](mailto:mec-indus@hotmail.com)

## ALCOOLIKES ANONYMES

Réunion en espagnol - Saint-Hyacinthe

**Tu crois avoir un problème d'alcool ?**

Tu n'es pas seul(e). Les Alcooliques Anonymes ont une solution pour toi.

**Dimanche | 19 h 30 - 21 h**

12 960, avenue Wilson Entrée rue Bernard

Réunion gratuite • Confidentielle • Anonyme

Aide téléphonique

Français: 1-866-544-63222 / Espagnol: 438-227-2749

## ALCOHÓLICOS ANÓNIMOS

Reunión en español - Saint-Hyacinthe

**¿Crees que tienes un problema con el alcohol ?**

No estás solo(a). Alcohólicos Anónimos tiene una solución para ti.

**Domingo | 19:30 - 21:00**

12 960, avenida Wilson Entrada por la calle Bernard

Reunión gratuita • Confidencial • Anónima

Línea de ayuda

Français: 1-866-544-6322 / Español: 438-227-2749

Bienvenue à tous • Bienvenidos todos

Liste des Réunions à St-Hyacinthe :





SAINT-HYACINTHE  
**TECHNOPOLE**

[st-hyacinthetechnopole.com](http://st-hyacinthetechnopole.com)

[f](#) [in](#)

# en solide compagnie

pour soutenir les entrepreneurs  
de Saint-Damase.

Profitez d'un **accompagnement** et d'un  
**service gratuit** pour propulser votre **projet  
d'affaires commercial ou industriel.**

Étude de Me Christine Richer  
**notaires**  
inc.

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,  
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE  
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,  
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER  
ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer  
Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance  
à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !



**450 536-0812**  
**WWW.NOTAIRERICHER.COM**

MONT-SAINT-HILAIRE  
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier  
RICHELIEU  
1040, 1<sup>ière</sup> Rue

**LES CARROSSERIES  
BENOIT LECLERC**

**PAS DE STRESS!**

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise  
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 

**Carrossier  
ProColor**  
Service expert à toute épreuve



Parlez-en à nos clients! ▶  
Tranquillité d'esprit  
et fiabilité assurées



**CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM**

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES

# Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin,  
une entreprise professionnelle  
de chez vous !

[www.maisonjodoin.ca](http://www.maisonjodoin.ca)



Marieville  
450 460.2430

Saint-Damase  
450 797.3889

Sainte-Madeleine  
450 795.3395

## Rita FLEURISTE

SAINT-HYACINTHE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5  
450 774-6152 • 1 800 337-6152  
info@ritafleuriste.net • www.ritafleuriste.net

### Multi-Prêts

HYPOTHÈQUES

Des hypothèques pour tous les styles.

- › Préautorisation hypothécaire
- › Nouvel achat
- › Renouvellement hypothécaire
- › Regroupement de dettes
- › Projet de rénovations
- › Financement commercial et multilogements

**Julie Forcier**  
Courtier hypothécaire

450 278-7494 - jforcier@multi-prets.ca



Qui d'autre

## MENUISERIE R.L. LACHANCE

RÉNOVATION CLÉ EN MAIN / SERVICE PAR DES DESIGNERS  
ARMOIRE SUR MESURE / CÉRAMIQUE / PLOMBERIE

211-A, ST-JOSEPH, ST-DAMASE (QC) J0H 1J0

TÉL.: 450 797-2181

COURRIEL: info@menuiserie.r.l.ca

RÉGIS ET LOUISE-ANDRÉE PROPRIÉTAIRES  
VALÉRIE ET RAPHAËL COPROPRIÉTAIRES



Licence RBQ : 8005-8951-48



Résidence certifiée  
pour personnes  
semi-autonomes

**ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre, il y a un endroit pour lui.**

*Une invitation au bonheur de vivre*

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé  
une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes  
de déficiences cognitives et alzheimer.

*Invitant  
& relaxant*

*Jardin floral avec fontaine.*

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble **SÉCURISÉ** et **CLIMATISÉ**
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville

**INFIRMIÈRE  
AUXILIAIRE  
7 jours sur 7**

780, rang du Bas-Corbin  
Saint-Damase

(À seulement 15 minutes de l'hôpital)

450 797-3648



Disponible  
gratuitement

**REZ-DE-CHAUSSÉE FRAÎCHEMENT RÉNOVÉ !**



**NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ**

**Pour les informations complètes : [www.manoirst-damase.com](http://www.manoirst-damase.com)**